

Pays de destination

FORMULAIRE TRACES

A savoir :

- Le formulaire TRACES est un document qui permet le contrôle et le suivi des déplacements des équidés entre les états membres de l'union européenne et pour les pays tiers qui utilisent ce système (GB et Irlande du Nord en font partie).
- Chaque cheval doit voyager avec un certificat TRACES de moins de 10 jours. Un seul certificat peut être fait pour plusieurs chevaux voyageant dans le même camion.

Documents à fournir :

- Copie des pages identification (transpondeur, numéro FEI) des livrets.
- Pour les chevaux disposant déjà d'un formulaire TRACES, merci de nous fournir l'original (impératif) qui devra être validé par les autorités compétentes en France.

**LE DOSSIER DOIT ETRE REMPLI DE MANIERE LISIBLE
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE POURRA ETRE TRAITE**

Expéditeur/ Exportateur

Nom : AMC Bonneau

Adresse : Stade équestre « Le Grand Parquet » - Fontainebleau

Destinataire

Nom : Kjhgjkhgkh

Numéro de téléphone :

Adresse :

Pays :

Lieu de destination

Nom :

Numéro de téléphone :

Adresse :

Pays :

Pour les retours au Royaume Uni ou en Irlande, merci de préciser la ville d'embarquement et de débarquement.

